

100 M\$ pour Avantage Saint-Laurent
PAS UN SOU POUR LE PORT DE RIMOUSKI

Rimouski, le 26 octobre 2021 – Le député de Rimouski à l'Assemblée nationale du Québec, Harold LeBel, manifeste son dépit quant à l'annonce d'hier de 100 M\$ pour la stratégie maritime du gouvernement de la CAQ, nommée *Avantage maritime*.

« Pas un sou des 100 M\$ annoncés dans la stratégie n'ira au port de Rimouski, il faut le faire! Parce que c'est ce dont il s'agit : la ministre déléguée aux Transports, Chantal Rouleau, a réitéré que les quatre ports sous l'autorité de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie devraient se contenter de l'enveloppe consentie dans l'entente de cession avec Ottawa pour les installations de Rimouski, Matane, Gros-Cacouna et Gaspé. Elle a ainsi indirectement répondu hier à deux questions que j'ai posées à son gouvernement il y a près d'un mois et demi. En effet, je lui demandais s'il admettait l'insuffisance des fonds prévus et s'il s'engageait à les majorer. De toute évidence, c'est non dans les deux cas », déplore monsieur LeBel.

« Comme on l'observe depuis cet accord bâclé par le gouvernement libéral précédent, la ministre Rouleau occulte le fait que les 148 M\$ dont nous parlons doivent servir à la fois à la mise à niveau et au fonctionnement des quatre ports. Quiconque se tient un peu au courant de l'état de nos infrastructures sait très bien que cette somme limite grandement nos ambitions pour la revitalisation du port et que cela oblige les administrateurs à prendre des décisions difficiles », remarque le député de Rimouski.

« Le fédéral a cessé d'entretenir adéquatement le port de Rimouski pendant de nombreuses années. Je ne peux que constater aujourd'hui l'ampleur des dégâts. Les fédéraux se sont bien ri de nous en se départissant des quatre ports sans les mettre à niveau pour un chèque de 148 millions. Ce n'est pas la faute du gouvernement actuel, mais de ne pas comprendre la situation et de ne pas investir dans le développement de nos ports est pour le moins très déplorable. Il s'agit du Québec maritime, quand même! » souligne Harold LeBel.

Par ailleurs, le député de Rimouski accueille prudemment les 5 M\$ réservés aux entreprises de liaisons fluviales, dont font partie les traverses Rimouski – Forestville et Trois-Pistoles – Les Escoumins. « La ministre en a dit fort peu à ce sujet. Compte tenu du manque de transparence dont nous avons été témoins au cours des dernières années et même récemment, avec un rapport lourdement caviardé de la Société des traversiers du Québec, je préfère en savoir plus avant de célébrer la pérennité du service Rimouski – Forestville. Que ce soit à ce propos ou pour réclamer une part plus juste d'investissements pour le port de Rimouski, mes concitoyens peuvent compter sur moi. Je ne lâcherai pas le morceau! », assure monsieur LeBel.

– 30 –

SOURCE : Richard Daigle
Attaché politique
Bureau du député de Rimouski
418 722-9787